

Procès-verbal du Comité Directeur de la Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire

Mercredi 18 septembre 2024 de 19h30 à 22h30

Maison des Sports (Salle Marcel CERDAN)
1240 Rue de la Bergeresse
45160 OLIVET

Présents : Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), Anne Marie CABOS (Trésorière), Jean Pierre KERGASTEL (Trésorier Adjoint), Dany CROCQUEVIEILLE (membre), Charazed RENARD (membre), Gino ZITO (Secrétaire général)

Invités : Maxime CAMUS (Directeur), Perrine PIGUET (CTF), Claire MASLANKA (CTF), Clémence MOLINA (CTF).

Excusés : Philippe COM (CTN), Titouan PINEAU (membre),

Le Président de la Ligue Stéphane LAVERGNE ouvre la séance à 19h35.

➤ **Approbation du comité directeur du 3 juillet 2024**

Le procès-verbal du Comité Directeur est approuvé à la majorité des membres présents.

➤ **Point financier et subventions reçues ou non**

Anne Marie CABOS (Trésorière) nous fait part des derniers mouvements bancaires au 18 septembre 2024

-Compte Courant Crédit Agricole	7718.38 €
-Livret A associatif	67 990.32 €
-Compte sur Livret ouvert le 12/03/2022	494.83 €
-Caisse	90.26€
-Parts sociales au crédit Agricole	15.00€
Montant total au 18 septembre 2024	76 308.79€

Les montants des salaires 2024 sont de 145 115€ environ pour un prévisionnel de 150 000€

A ce jour les sommes perçues proviennent :

339,00€ CDSA41 formation FALC
9 000,00€ solde Cap asso salaire (Claire)
198,00€ UFOLEP prestation dans le 37
3 000,00€ Club inclusif du Eure et Loir
331,00€ remboursement de chèque
252,00€ APAJH 45 journée Olympiade
1 248,48€ APAJH45 solde Sport santé
100,00€ Formation FALC 41
100,00€ Formation FALC 41
525,00€ AQSA M1 CREPS 18
368,00€ FFSA SUBV PSF2024
1 000,00€ DON Fondation SNCF
1 451,52€ Sport Santé des Cents Arpents
2 056,32€ Sport Santé des Cents Arpents
475,33€ AQSA M1 CREPS 18
24,00€ Licence découverte autisme Osmoy
15 620,00€ ANS/PSF Actions
900,00€ Inscription AQSA d'Azé 41
300,00€ Avance Séjour

A ce jour il reste des sommes non perçues

1944.80€ ESAT Artenay interventions sport santé
1616.00€ ESAT APAJH 45 interventions sport santé
295.36€ Licences découvertes du 36

La location du véhicule avec le CDSA37 de Mai s'élève à 62.50€

Juin à 125.00€

Juillet à 125.00€

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), précise que si les facturations ne sont pas honorées, la location pourrait se terminer.

Concernant l'ANS/ESQ la convention est établie sur 4 années pour un montant de 70400.00€ au total par an (17 600€ X4).

Le Conseil Régional 5180€ concernant la convention pluriannuelle (fin d'année) et 3450€ pour la nouvelle saison sportive.

La Quote- part devrait s'élever entre 6000 à 7000€

➤ **Point licences**

Maxime CAMUS (Directeur) nous fait état des licences. A ce jour, il est constaté 80 licenciés avec 34 clubs affiliés dont 2 sont en cours

➤ Préparation et organisation de l'AG Extraordinaire et Elective

Maxime CAMUS (Directeur) va envoyer un mail aux CDSA et aux clubs et Association affiliés de ne pas se déplacer le 6 novembre 2024 pour cause d'un manque de Quorum

Les Assemblées auront lieu le mercredi 20 novembre à 19h00 à Olivet. Par ailleurs, en amont une préparation de documents s'impose en prenant appui sur les dernières AG de 2020 comme :

- Une feuille d'émargement
- Feuille de votes et bulletins
- Les pouvoirs
- L'appel à candidature
- L'envoi des statuts au préalable
- L'ordre du jour des AG

Quelques points importants sont énumérés : les bénévoles se présentant doivent être licenciés par la FFSA et poser sa candidature. Le passage aux urnes obligatoires et la nomination d'assesseurs. Le doyen- ne a la charge de proposer le vote du président et de son élection.

L'élection du CODIR se fera lors de l'AG Elective après l'élection du Président.

Le vin d'honneur est à préparer pour les invités.

➤ Point calendrier sportif 2024-2025

Le calendrier sportif 2024-2025 mis à jour le 26 /08/2024 est présenté avec les différentes disciplines avec les différentes journées et les noms des référents s'y afférant. Des dates sont apposées ou modifiées au fur et à mesure des échanges et des discussions.

➤ Répartition des élus de la Ligue sur les championnats régionaux

Dans le même ordre que le thème du calendrier sportif, il est inscrit le nom des élus représentant la ligue pour la remise des récompenses. Maxime CAMUS (Directeur) doit transmettre les dates apposées aux élus nommés.

- 07/12/2024 - Para Judo : Charazed RENARD – Vierzon (18)
- 25/01/2025 - Para Tir à l'arc : Jean Pierre KERGASTEL – Brou (28)
- 26/01/2025 - Para Cross Adultes : Charazed RENARD et Gino ZITO – Bourges (18)
- 01/03/2025 - Para Tennis de Table : Gino ZITO – St Jean de Braye (45)
- 06/03/2025 - Para Tennis de Table Jeunes : à voir – St Cyr sur Loire (37)
- 06/03/2025 - Para Athlétisme Jeunes : à voir – Blois (41)
- 08/03/2025 - Para Football à 7 Adultes : Stéphane LAVERGNE – St Maur (36)
- 20/03/2025 - Para Basket-Ball Jeunes : à voir
- 29/03/2025 - Para Pétanque : Gino ZITO et Charazed Renard – Orléans (45)
- 12/04/2025 - Para Basket-Ball Adultes : Gino ZITO – Orléans (45)
- 19/04/2025 - Para Tennis : Laurence MONTREER CDSA 41 – Blois (41)
- 11/06/2025 - CAP Foot Dif : Stéphane LAVERGNE – Loiret ?
- à déterminer - Para Athlétisme : Stéphane LAVERGNE

➤ Point Sport Santé

Il est fait état des suites aux appels à projet des ARS et des critères d'éligibilité.

L'APAJH 45 a reçu cette dotation permettant à la salariée Claire MASLANKA (CTF) de faire des interventions toutes les semaines (lundi, mardi et jeudi) sur des lieux différents :

Le lundi à Olivet, le mardi à Meung/Loire et le jeudi à Ingré.

La temporalité est de 1 heure à chaque fois

La prise de licences est nécessaire.

Concernant les autres établissements : L'ADAPEI 37 n'a pas été retenue. Artenay n'a pas de nouvelle de l'appel à projet.

Dans le 18, le FAMMAS a fait appel à une association extérieure Tous Cap' au détriment du CDSA 18.

Les autres établissements du département du Cher ne se sont pas investis dans cet appel à projet.

ADAPEI 45 est en lien avec UFOLEP du 45

Concernant le Sport Santé dans le Loiret à ce jour, il n'y a pas de renouvellement des ESAT des cents arpents et d'Artenay.

Il est évoqué les pistes de développement à mettre en place pour que le Sport Santé puisse être pris en considération dans les départements du 36 et du 37.

Par ailleurs, il est explicité et échangé sur tarifs 2025-2026 devant apparaitre sur les conventions.

Le taux horaire serait de 40€

La demi-heure de préparation à 20€ : faisant un prix horaire de la séance à 60€. Les frais de déplacements pour tous seraient à 0.36 du kilomètre et apparaitront sur la convention.

En contrepartie le bilan initial et final seront offerts.

➤ Echéancier des prochains CODIR pour l'année 2024 et 2025 et AGO

AG Extraordinaire et Elective le **20 novembre 2024 à 19h00** à Olivet

Comité Directeur le **15 janvier 2025 à 19h30** à Olivet (l'ordre du jour des réunions de COL est à préparer)

Comité Directeur le **12 février 2025 à 19h30** à Olivet

AG Ordinaire le **12 mars 2025 à 19h00** à Olivet

Comité Directeur le **23 avril 2025 à 19h30** à Olivet

Comité Directeur le **2 juillet 2025 à 19h30** à Olivet

Une réunion des conseils des présidents des CDSA et de la ligue est à proposer et à programmer en 2025.

Par ailleurs, il est évoqué la prochaine réunion des CTF et des élus le 6 novembre 2024 de 10h00 à 16h00 à Olivet.

Le matin : point sur les différents projets

L'après midi travail sur le livret du bénévole qui doit être mis en œuvre et sorti en début 2025.

Un bilan des salariés se tiendra le 23 juillet 2025 à Nançay.

➤ **Discussion du Championnat de France des Régions para tennis de table adapté en 2025**

Il est rappelé le lieu de cette manifestation et le département de l'Indre (36) semble propice par rapport aux infrastructures, les clubs, les hébergements.

Dates du championnat : du 12 au 14 décembre 2025

Une présentation du cahier des charges est réalisée et il est à faire à la salariée du club de Tennis de table de Déols.

Une ou 2 personnes souhaitent intégrer le Comité d'Organisation Local (COL)

➤ **Question diverses**

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), et les autres élus présents souhaitent aborder le point de la communication entre les salariés, le Comité Directeur et le Président. IL est explicité que dorénavant les demandes ne doivent pas être envoyées qu'au Président mais mis en copie à l'ensemble des élus pour qu'ils soient informés.

Il est rappelé le fait de solidarité entre tous. Cela peut concerner les devis, les factures...

Un rappel est fait concernant les voitures de location, leur entretien courant et l'état d'usure des pneus.

Il est abordé le Télétravail et la responsabilité de chacun ainsi que le délai de prévenance minimum à faire connaître

Rencontre avec le Groupama concernant l'assurance, la Responsabilité Civile de protection des bénévoles et des locaux, la Prévoyance.

Ce groupe d'assurance pourrait devenir un partenaire de la Ligue

Réunions concernant la Création de CDSA

Dans le département du 36 une réunion publique est programmé le 1 octobre 2024 à 19h00 à Châteauroux

Dans le département du 28 une réunion publique est programmé le 4 novembre 2024 à 19h00 à Chartres

Point concernant le site internet : Jean Pierre KERGASTEL (Trésorier Adjoint) intervient par rapport aux nouveautés apportées. Il fait la présentation du système Word Press avec les différents bandeaux d'alertes. Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) et Maxime CAMUS (Directeur) restent administrateurs.

Le Président remercie les personnes présentes à ce CODIR et lève la séance à 23h25.

Stéphane LAVERGNE

Président

Gino ZITO

Secrétaire